

Département du Cher  
Arrondissement de Bourges  
Commune de Belleville sur Loire

**Centre Communal d'Action Sociale**  
**De la commune de BELLEVILLE SUR LOIRE**

**SEANCE DU 05 décembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre à dix-neuf heures,  
Le Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Louis Guillot, sous la présidence de Bruno VAN DER PUTTEN.

Nombre de membres		
référénts au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10

**Etaient présents :** Mmes GOSSET, EVEN, DOISNE, VAN DER PUTTEN, CONTRERAS,  
LEVEQUE, PARENT  
Mrs MAURO, DAVID

**Absents excusés :** Mmes NAQUIN, BRUNOT, POULAIN, PARAT  
**Absents :** Mr JEANDEL,

**Date de convocation :** 17 octobre 2022

**Secrétaire de séance :** Evelyne DOISNE

**Délibération 2021-25**

**COLIS DES ANCIENS**

L'Assemblée décide d'offrir le colis de Noël aux personnes ayant atteint l'âge de 65 ans et domiciliés sur la commune.

Cette année, les aînés ont eu le choix d'un colis gourmand ou d'un colis traditionnel.

Pour les colis gourmands, ils seront retirés au magasin Couleurs et Saveurs de Sancerre.

Pour les colis traditionnel les produits seront retirés auprès du magasin UTILE, les buchettes auprès de la boulangerie Piffard, le miel auprès de Mr CARRE apiculteur et les fromages à la chèvrerie la Maréchalerie de Savigny en Sancerre. Un bon de 25 € sera également délivrés pour les produits frais à retirer auprès du magasin Ulile.

Il sera offert un colis de friandises aux aînés rentrés en maison de retraite.

Les colis seront distribués les mercredi 7 et jeudi 8 décembre 2021 par les membres du CCAS.

L'assemblée autorise le paiement des factures correspondantes aux différents fournisseurs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

Bruno VAN DER PUTTEN



Evelyne DOISNE, secrétaire de séance.

Diffusion sur le site de la commune le... 12 décembre 22

Transmis au contrôle de légalité le... 13 décembre 22